

**COMMUNE DE LABEGUDE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022**

L'An deux mille vingt-deux et le jeudi 15 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

**Nombre de membres en exercice : 15** **Date de la Convocation : 09 septembre 2022**

**Présents** : MMES BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise, MM BESSON Jonathan, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David

**Absents excusés** : MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, DUCHAMP Cécile, MM DURAND Gérald, VOLLE Jean-Luc

**Procurations** : MME BERNARD-MARTINEZ Nathalie à MME TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise, MME DUCHAMP Cécile à M. GROS Cyril, M. DURAND Gérald à M. VERNET David, M. VOLLE Jean-Luc à MME HUOT Michèle

**Secrétaire de Séance** : M. VERNET David

**N° 37/2022****OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Suite aux modifications de postes décidées par le conseil municipal lors de la réunion de ce jour, à savoir le 15 septembre 2022, le tableau des effectifs est mis à jour à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 comme suit :

Service administratif :

1 poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à 35 heures – 1 poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à 35 heures – 2 postes d'adjoint administratif à 35 heures.

Service technique :

1 poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à 35 heures – 2 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à 35 heures - 4 postes d'adjoint technique à 35 heures.

Service scolaire :

3 postes d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (soit 18 heures, 23 heures, 28 heures).

Tous services (agent technique intervenant au service scolaire et dans les différents bâtiments communaux):

1 poste d'adjoint technique de 18 heures

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 15 février 2018 l'autorisant à recruter si besoin, des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité et/ou faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité sur les grades suivants : adjoints administratifs et adjoints techniques.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la mise à jour du tableau des effectifs présentée.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.  
Le Maire,

Date de publication : 16 septembre 2022  
Transmis à la Sous-Préfecture : 16 septembre 2022

  
Jean-Yves PONTHER

